



Table des matières

Actualités macroéconomiques

2

Croissance et inflation au Togo

2

Balance commerciale

3

Indicateurs de coût et de risques du portefeuille de dette

3

Gestion et stratégie de la dette

4

Actualités budgétaires

5

Accord avec le FMI pour un programme FEC de 42 mois

5

Budgétisations sensibles au genre, au climat et à l'environnement

6

Activité gouvernementale

7

Mise en œuvre de la Feuille de route gouvernementale

7

Promotion des investissements

8

Création des plateformes d'investissement régionales

8

Organisation d'un forum de promotion des investissements avec la CEDEAO

8

Industrialisation

9

Opportunités et impact de l'industrialisation

9

Social – Droits des femmes

10

Progression au classement WBL de la Banque mondiale

10

Gouvernance

11

Progression dans les Indicateurs Mondiaux de Gouvernance (WGI)

11



Actualités macroéconomiques (1/3)

Croissance et inflation au Togo



L'économie togolaise connaîtrait une croissance significative au cours de la période 2024-2026

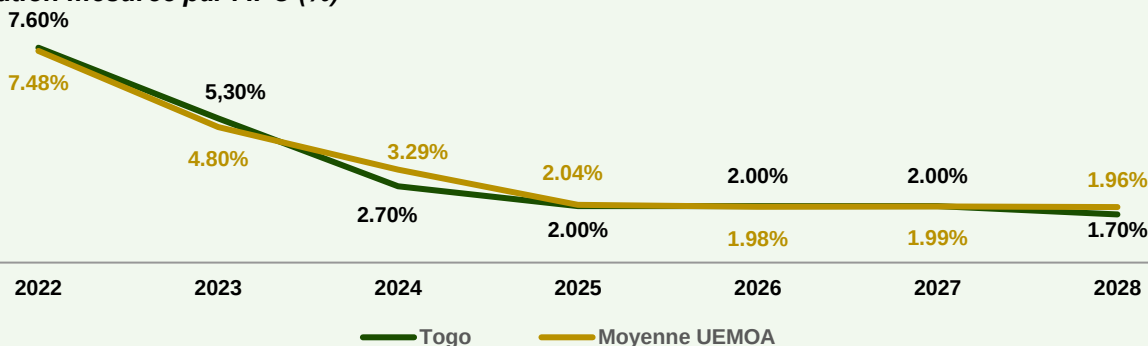
- ▶ **Le taux de croissance du PIB réel du Togo est prévu à 6,6% en 2024 contre une estimation de 6,4% en 2023.** Cette croissance serait à la fois soutenue par les secteurs primaire (+4,6%), secondaire (+7,0%) et tertiaire (+7,2%).
- ▶ Cette tendance de croissance devra se poursuivre à moyen terme. Les autorités togolaises projettent une **croissance moyenne annuelle du PIB réel de 7% sur la période 2024-2026**, tirée par la mise en œuvre des projets et réformes de la **Feuille de Route Gouvernementale 2020-2025** notamment la **Plateforme Industrielle d'Adétikopé (PIA)**.
- ▶ Le secteur primaire enregistre une **croissance moyenne annuelle de 6,4%**, soutenue principalement par les filières de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche.
- ▶ **Une croissance annuelle de 7% est attendue pour les secteurs secondaires et tertiaires.** La progression du secteur secondaire est soutenue par les filières agroalimentaires, de matériaux de construction, de l'électricité et de gaz, du BTP, et des activités manufacturières. Le secteur tertiaire est, quant à lui, stimulé par le commerce, les transports, et les services d'hébergement et de restauration.



L'inflation connaît une baisse depuis 2023 et se stabilisera à moyen terme selon les projections

- ▶ **Le taux d'inflation du pays s'est établi à 5,3% en 2023**, en nette baisse par rapport au 7,6% en 2022. A fin avril 2024, il est ressorti à 2,7% en glissement annuel.
- ▶ **A moyen-terme**, le FMI prévoit une **baisse continue de l'inflation** sur la période entre 2024 et 2028, avec un **taux d'inflation en-dessous de 2% entre 2025 et 2028**.
- ▶ Les projections indiquant que les prix resteront stables dans une fourchette de 3% à moyen terme sont fondées sur les perspectives favorables du secteur agricole, une offre adéquate sur les marchés alimentaires, et les mesures prises par le gouvernement pour contenir les hausses de prix.

Inflation mesurée par l'IPC (%)





1^{er} trimestre 2024

Actualités macroéconomiques (2/3)

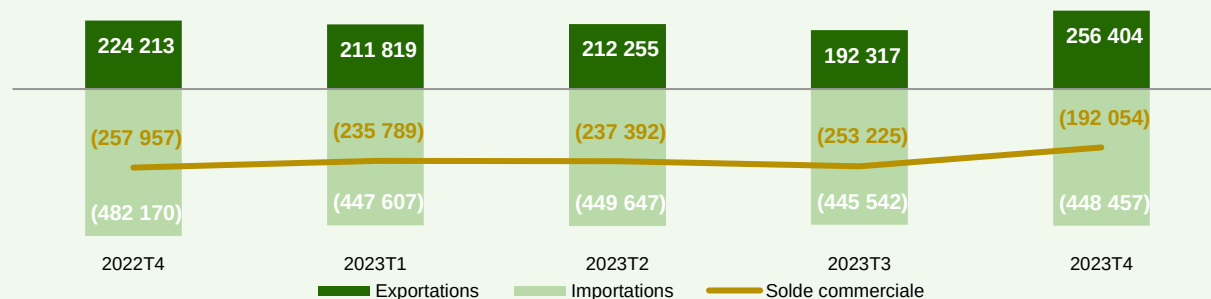
Balance commerciale



Une forte progression des exportations togolaises permet une réduction significative du solde commercial au quatrième trimestre 2023

- ▶ Au quatrième trimestre 2023, les exportations du Togo ont atteint une valeur de 256 404 millions de FCFA, tandis que les importations se sont chiffrées à 448 457 millions de FCFA. Ces échanges ont abouti à un solde commercial déficitaire de 192 054 millions de FCFA.
- ▶ En glissement annuel, **les exportations ont progressé de 14,4% en valeur**, tandis que **les importations ont diminué de 7,0%**. Par conséquent, **le déficit commercial a diminué de 25,5%**.

Exportation et importation en valeur sur les cinq derniers trimestres (millions de FCFA)



Source : INSEED, Bulletin trimestriel des statistiques du Commerce international des marchandises – 4e trimestre 2023

Indicateurs de coût et de risques du portefeuille de la dette

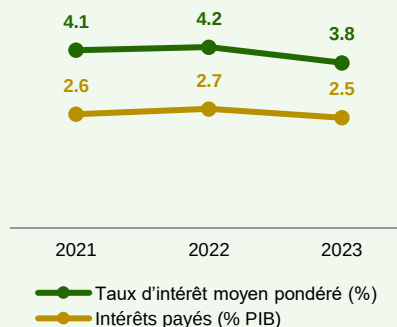


Amélioration du coût du portefeuille de la dette existante

- ▶ La charge d'intérêts représente 2,53% du PIB en 2023, dont 2,14% du PIB pour la dette intérieure et 0,39% du PIB pour la dette extérieure.
- ▶ Cela traduit une baisse par rapport aux 2,73% du PIB enregistrés en 2022 et aux 2,61% en 2021.
- ▶ Le coût moyen du portefeuille de dette exprimé en taux d'intérêt moyen pondéré est en baisse en 2023, et ressort à 3,79% à fin décembre 2023, contre 4,15% à fin décembre 2022 et 4,08% à fin décembre 2021.

Source : DGTCP, Bulletin statistique de la dette de l'administration centrale du Togo au 31 décembre 2023

Coût du portefeuille de la dette et taux d'intérêt moyen pondéré





Actualités macroéconomiques (3/3)

Gestion et stratégie de la dette



Publication d'une nouvelle stratégie d'endettement à moyen terme 2024-2026

► La nouvelle SDMT du Togo suit les orientations stratégiques suivantes :

- **Maîtriser et réduire les risques encourus** : réduction de l'exposition de la dette publique aux **risques de refinancement** en rallongeant la maturité moyenne de l'encours de la dette publique, et **recours à davantage de dette concessionnelle** pour maîtriser la charge de la dette.
- **Rééquilibrer le portefeuille de dette vers plus de dette extérieure**: atteindre la **parité** de la composition entre dette intérieure et extérieure **en 2026**.

► Ainsi, le Togo cherche à atteindre ces objectifs :

- **Prioriser l'augmentation de la dette extérieure**, afin de réduire davantage le risque de refinancement, en complément du recours à la dette levée sur le marché régional à des maturités comprises entre 1 et 10 ans afin de satisfaire les besoins de financement.
- **Mettre l'accent sur la mobilisation d'emprunts extérieurs concessionnels, qui seront complétés par des emprunts commerciaux bénéficiant de mécanismes de rehaussement de crédit** et une d'Obligation internationale à composante Environnementale, Sociale et de Gouvernance (ESG) si les conditions de marché le permettent.
- **Améliorer les indicateurs de coût et de risque de la dette à horizon 2026**.
- **Poursuivre une politique budgétaire rigoureuse** en matière de dépenses et intensifier les efforts dans l'**amélioration du taux de recouvrement de recettes** afin d'accroître la capacité financière de l'Etat.



Emissions sur le marché régional

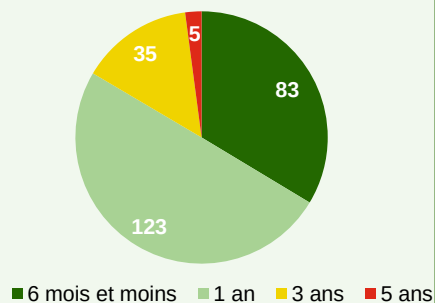
► Le Togo a réalisé 17 émissions sur le marché des titres publics au premier trimestre 2024.

► Le montant total des émissions du Togo au premier trimestre 2024 s'élève à **246 Mds de FCFA**. Ces émissions se répartissent pour 5 Mds de FCFA à 5 ans, 35 Mds à 3 ans, 123 Mds à 1 an et 83 Mds à 6 mois et moins.

► La levée nette du Togo sur le marché des titres publics au premier trimestre 2024 se chiffre donc à **10 Mds de FCFA**, les remboursements sur la période s'élevant à 150 Mds de FCFA dont 30 Mds FCFA de remboursement d'intérêts.

Source : UMOA Titres au 4 avril 2024

Répartition des maturités des émissions au T1 2024 (mds, FCFA)





Actualités budgétaires (1/2)

Accord avec le FMI pour un programme FEC de 42 mois

Contexte : Le 1^{er} mars 2024, à Washington DC, le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a **approuvé l'accord** de 42 mois au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) **conclu avec le Togo en décembre 2023**. Cette FEC intervient près de **3 ans après le dernier programme entre le FMI et le Togo**

Les caractéristiques clés du programme Facilité Élargie de Crédit



Durée du programme :
42 mois



Montant du programme :
390 millions USD



**Part du programme sur le
quota du Togo au FMI :**
200%

Objectif : «Contribuer à accélérer la réduction de la pauvreté, à préserver la stabilité macroéconomique, et à mobiliser davantage de financements extérieurs, au profit du Togo et de la zone UEMOA dans son ensemble » - Kenji Okamura, DG adjoint du FMI

Principaux engagements du Togo dans le cadre du programme

► Rendre la croissance plus inclusive

- Renforcement du programme d'investissement visant à améliorer les conditions de vie dans la région des Savanes et dans les régions voisines, ce qui complétera la riposte militaire à la menace terroriste par une réponse civile

► Renforcer la viabilité de la dette

- Réduction du déficit budgétaire à 3% du PIB d'ici 2025
- Réduction du risque global de surendettement d'un niveau élevé à un niveau modéré (valeur actualisée de la dette publique inférieure à 55 % du PIB) d'ici à fin 2026
- Augmentation des recettes fiscales de 0,5% du PIB par an afin de soutenir les dépenses prioritaires

► Consolider les capacités structurelles

- Renforcement de la gestion des finances publiques
- Amélioration du climat des affaires
- Réforme du secteur bancaire, via la recapitalisation de la dernière banque publique du pays

La validation du programme par le Conseil d'Administration du FMI a donné lieu à un **premier décaissement de 51,38 millions DTS (68,30 millions USD)**



Actualités budgétaires (2/2)

Budgétisations sensibles au genre, au climat et à l'environnement



3^{ème} exercice de budgétisation sensible au genre

- ▶ Entamée en 2021 et mise en œuvre en 2022, la budgétisation sensible au genre traduit la volonté du Président de la République, **S.E.M. Faure Essozimna GNASSINGBE** d'accorder une place de choix au genre dans tous les projets et politiques de développement.
- ▶ En 2024, le gouvernement a **élargi le champ des entités étatiques impliquées** dans la planification et la budgétisation sensibles au genre. De huit ministères et une institution en 2023, **le nombre d'entités participant à l'élaboration du budget sensible au genre est passé à quinze.**
- ▶ **Les budgets sensibles au genre de l'institution et des ministères participants représentent 5,03% de leurs dépenses** selon la Loi de Finances initiale 2024.
- ▶ La méthodologie de marquage adoptée par le Togo suit celle du Comité d'aide de l'Organisation de coopération et de développement économiques (CAD-OCDE). Elle consiste à attribuer une note de **0, 1 ou 2** en fonction de l'importance de l'égalité des sexes pour les programmes, actions, projets ou activités.

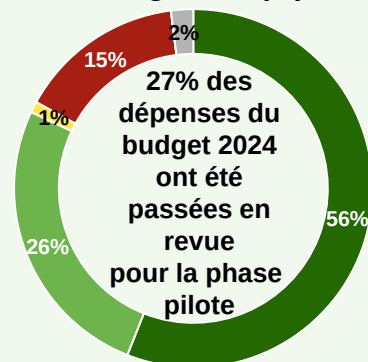


1^{er} exercice de budgétisation sensible au climat et à l'environnement

- ▶ Le Togo marque sa place de **pionnier** en Afrique de l'Ouest francophone à travers **l'élaboration de son premier document budget vert**, exercice 2024.
- ▶ Lors de la cérémonie de présentation, le Ministre des Finances a déclaré « *Jadis intégrés dans la planification du développement, les changements climatiques et la protection de l'environnement retiennent désormais l'attention des autorités publiques dans la gestion des finances publiques* ».

- ▶ Le budget vert exercice 2024 constitue une **phase pilote** qui concerne neuf ministères.
- ▶ **Le budget vert s'élève à 118,2 milliards FCFA, soit 7,2% du budget de l'Etat.**
- ▶ Les dépenses vertes ont été classées suivant six segments : Adaptation, atténuation, biodiversité, eau, pollution et déchet.
- ▶ Suivant ces segments, la dépense budgétaire peut être « favorable », « défavorable », « neutre » ou non cotée.

Répartition des dépenses vertes selon les segments (%)



■ Adaptation ■ Atténuation ■ Biodiversité ■ Eau ■ Pollution ■ Déchet

Activité gouvernementale

Mise en œuvre de la Feuille de route gouvernementale



Premier séminaire gouvernemental de l'année 2024

- Le Président de la République, S.E.M. Faure Essozimna Gnassingbé, a présidé le premier séminaire gouvernemental de l'année 2024 à Aného.
 - Le fil conducteur de ce séminaire gouvernemental est « **Accélérer la mise en œuvre de la feuille de route 2020-2025: le nécessaire lien entre la vision présidentielle, l'action gouvernementale et le quotidien des Togolais** ».
 - Ce séminaire a permis de relever les principales réalisations accomplies et succès obtenus et proposer des solutions pour la mise en œuvre de la feuille de route.



Lancement des travaux de construction de 21 ponts

- Le Président de la République, a procédé au lancement du **Programme de construction de 21 ponts modulaires mixtes acier-béton de type Unibridge dans les cinq régions du Togo**.
- Fruit d'un partenariat public-privé, ce projet est financé à hauteur de 65 milliards de FCFA.
- Les ouvrages permettront de développer le réseau d'infrastructures routières, favoriser la connectivité, l'intégration économique des zones rurales et faciliter l'accès des populations aux services socioéconomiques de base.





Promotion des investissements

Invest in Togo



Plateformes d'investissement régionales

- ▶ Le ministère en charge de la promotion des investissements a lancé le 13 mars 2024 les **Plateformes institutionnelles régionales de promotion et facilitation des investissements (PIRPFI)**.
- ▶ Soutenue par la coopération allemande à travers la **GIZ**, l'initiative vise à **transformer les acteurs locaux en ambassadeurs des atouts de leurs territoires**.
- ▶ Une série d'ateliers organisée dans chaque région, a permis d'exposer aux préfets, maires, chefs traditionnels et acteurs économiques, les mécanismes de promotion des investissements et les régimes incitatifs mis en place par l'exécutif.



Organisation d'un forum de promotion des investissements avec la CEDEAO

- ▶ Le gouvernement togolais s'est allié avec la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO et l'India Exim Bank pour l'organisation du premier Forum d'Investissement de la CEDEAO à Lomé le 4 et 5 avril 2024.
- ▶ Le forum met en avant le fort potentiel d'investissement de l'Afrique de l'Ouest et facilite les partenariats d'investissements dans des projets de développement dans la région.



Industrialisation

Opportunités et impact de l'industrialisation



La BAD s'engage à financer l'industrialisation du Togo,

- ▶ Le Président de la République, S.E.M. Faure Essozimna Gnassingbé, s'est entretenu le 27 février 2024 avec le Dr Akinwumi Adesina, président du Groupe de la Banque Africaine de Développement.
- ▶ Les échanges ont principalement porté sur des **opportunités de partenariat autour du projet de corridor Lomé-Cinkassé et des projets d'infrastructures dans le domaine de la santé.**

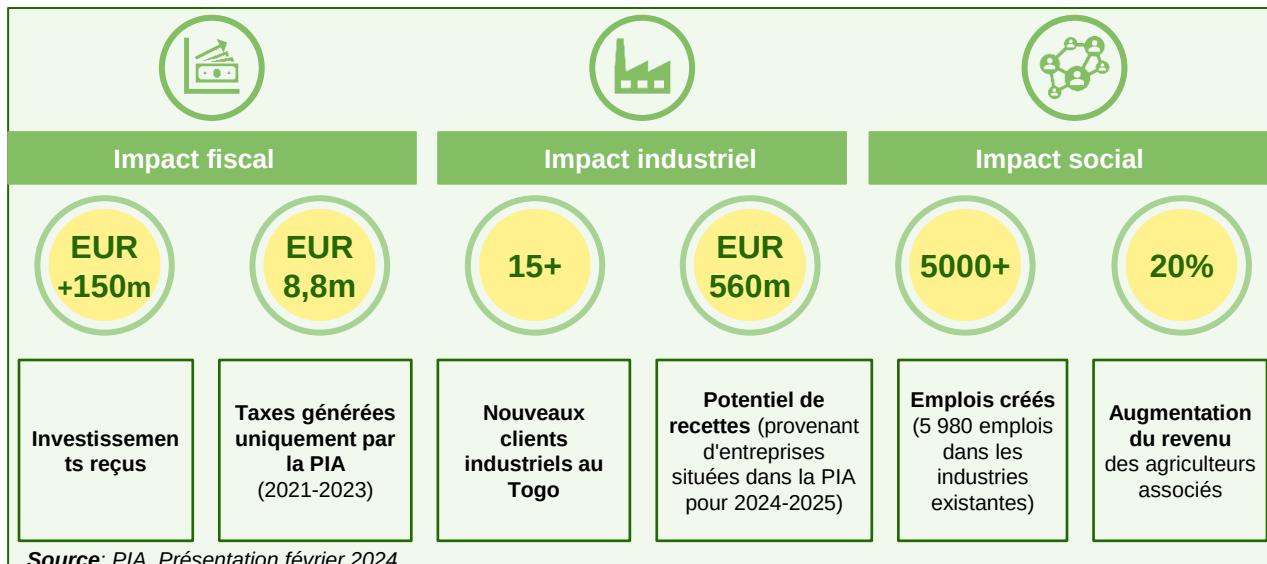


La PIA continue d'accueillir de nouveaux investisseurs

- ▶ **La phase 2 de la Plateforme Industrielle d'Adetikopé (PIA) a été officiellement dévoilée** aux entreprises présentes au Togo, lors d'une réunion qui s'est tenue à la PIA le 1^{er} février 2024.
- ▶ La société agroalimentaire Dongaco Togo, filiale de Dongaco et titulaire d'une licence pour l'exploitation des produits The Coca-Cola Company au Togo, a choisi la PIA comme lieu d'implantation pour ses activités.
- ▶ Ces dernières semaines, d'autres entreprises, telles que FHC Medica pour la production de médicaments et New Huasha Company Limited, un fabricant de vaisselle en mélamine et en plastique, se sont également positionnées et ont manifesté leur intérêt pour la Plateforme Industrielle d'Adetikopé (PIA).



Impact économique et social depuis l'ouverture de la PIA



Source: PIA, Présentation février 2024



Social – Droits des femmes (1/2)

Progression au classement WBL de la Banque mondiale



Le Togo, classé 19^{ème} mondial et leader africain dans les opportunités économiques offertes aux femmes en 2024

- ▶ En mars 2024, la Banque mondiale a publié son rapport « Women Business and the Law 2024 » (WBL), évaluant les pays en fonction de leurs efforts pour éliminer les obstacles juridiques et réglementaires entravant l'emploi et l'entrepreneuriat des femmes.
- ▶ Avec un score global de 97,5 sur 100, **le Togo occupe la première place en Afrique dans les opportunités économiques offertes aux femmes**, devant la Côte d'Ivoire (95,0/100), le Gabon (95,0/100), et le Rwanda (91,9/100).
- ▶ **A l'échelle mondiale, le Togo est classé 19^{ème}**, à égalité de l'Estonie, la Finlande, l'Italie, la Nouvelle Zélande, ou encore le Royaume Uni.

Scores obtenus par le Togo dans le rapport WBL 2024



Mobilité
100



Travail
100



Rémunération
100



Mariage
100



Parentalité
80



Entrepreneuriat
100



Actifs
100

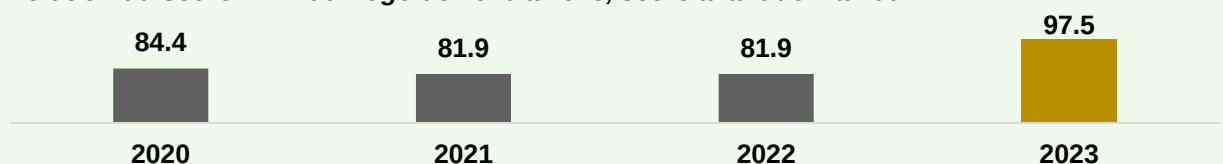


Retraite
100

Source: Banque mondiale, Women, Business and the Law 2024

- ▶ Le score du Togo témoigne du succès des réformes entreprises en 2023 pour promouvoir l'égalité des sexes. Ces réformes ont inclus des amendements au Code des personnes et de la famille pour garantir l'égalité des droits en matière de remariage, l'instauration de lois criminalisant la violence domestique avec des peines pouvant aller jusqu'à 5 ans d'emprisonnement, ainsi que des mesures telles que l'assurance du plein salaire des femmes pendant leur congé de maternité et l'interdiction de licencier une femme pendant sa grossesse, son accouchement, son congé de maternité ou la période d'allaitement. Ces initiatives ont contribué à une augmentation notable de 15,6 points de l'indice WBL pour le Togo.

Evolution du score WBL du Togo de 2020 à 2023, score allant de 1 à 100



Source: Banque mondiale, Women, Business and the Law 2024

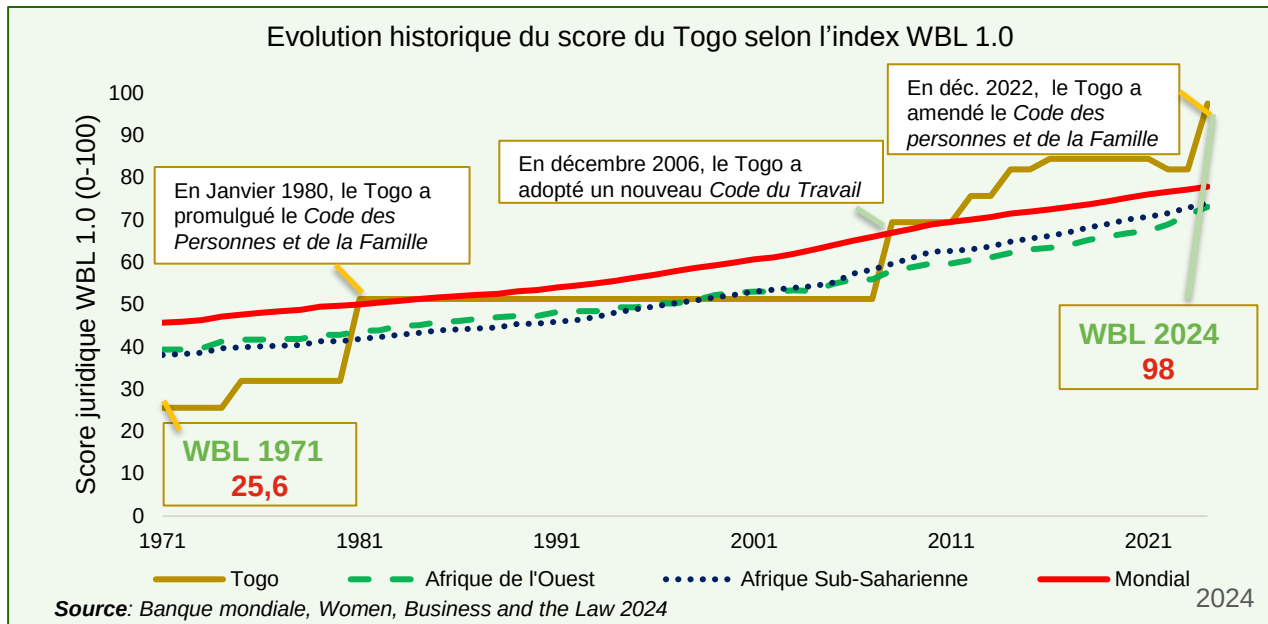


1^{er} trimestre 2024

Social – Droits des femmes (2/2)



Grâce aux réformes entreprises depuis octobre 2022, le Togo est devenu le premier pays réformateur mondial depuis la création du WBL



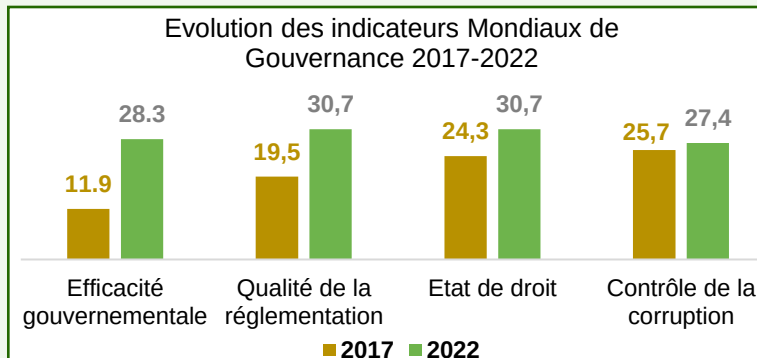
Gouvernance

Progression dans les Indicateurs Mondiaux de Gouvernance (WGI)



De 2017 à 2022, le Togo a réalisé une progression dans les Indicateurs Mondiaux de Gouvernance (WGI)

- ▶ En 5 ans, le score du Togo sur l'indicateur efficacité gouvernementale a augmenté de 138 %, plus du double du score de 2017
- ▶ Le score s'est amélioré de 6% pour l'indicateur contrôle de la corruption.



Source : Banque mondiale, 2023